

1. *Débitrice:* **Fondation de recherche et d'étude écosystémique en liquidation, 1528 Surpierre**
2. *Déclaration de faillite:* 27.04.2007
3. *Suspension de faillite:* 10.05.2007
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 09.07.2007
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* favoriser le développement de l'être humain dans son appartenance à l'environnement naturel et culturel, à ses lois biologiques, socioculturelles et éthiques. La recherche et l'étude écosystémique se déploient selon deux axes interdépendants: des programmes de recherche et d'étude, et des programmes pédagogiques sous forme de formation, de création d'événements culturels et de publications. Cette approche "écosystémique" implique une lecture non fractionnée du monde selon laquelle l'Homme est entendu comme faisant partie de l'écosystème (sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg

(00241381)